

82%

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LA SPÉCIALITÉ DU DIPLÔME, DONT 77% EN CDI OU EN CDD À TEMPS PLEIN

85%

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

352

EMPLOYEURS

524

APPRENTIS SUR L'ANNÉE

23 ANS

ÂGE MOYEN DES APPRENTIS

18

ORGANISMES DE FORMATION PARTENAIRES EN RÉGION GRAND EST



Nos organismes de formation partenaires se situent dans toute la région Grand Est



Découvrir et s'informer sur les métiers de l'animation et du sport



métiers du sport et de l'animation

www.apmsagrandest.fr

Contact

03 88 28 00 05  
contact@form-as.fr

[www.form-as.fr](http://www.form-as.fr)  
[www.facebook.com/cfa.formas](https://www.facebook.com/cfa.formas)



2021



Se former aux métiers de l'animation & du sport par l'apprentissage



## Pour qui ?

Candidats de 17 à 29 ans.

Pas de limite d'âge pour les personnes ayant  
une reconnaissance de travailleur handicapé.

## Comment s'inscrire ?

Pour mieux connaître les diplômes et les métiers ainsi que toutes  
les dates et lieux de formation, RDV sur notre site internet.

Pensez à vous renseigner sur les pré-requis ainsi que  
sur les sélections pour entrer en formation.

 [www.form-as.fr](http://www.form-as.fr)

## Avantages du contrat d'apprentissage

- Formation en alternance financée et rémunérée
- Statut de salarié
- Expérience professionnelle valorisante
- Préparation d'un diplôme qualifiant
- Nombreux avantages financiers pour l'employeur et l'apprenti-e



## SE FORMER DANS les métiers de l'animation

**LE CPJEPS** Certificat Professionnel (niveau 3 – niveau CAP/BEP)  
pour animer tous publics sous la responsabilité d'autres professionnels

**LE BPJEPS** Brevet Professionnel (niveau 4 – niveau BAC) pour animer tous publics en se  
spécialisant dans des activités socio-culturelles et pour diriger un accueil collectif de mineurs

**LE DEJEPS** Diplôme d'État (niveau 5 – niveau BAC+2) pour coordonner  
des activités socio-culturelles / diriger et former des professionnels ou des bénévoles

### Quels diplômes, pour quels métiers ?

**CPJEPS** → Animateur·rice d'activités et de vie quotidienne

**BPJEPS Loisirs Tous Publics** → Animateur·rice enfance-jeunesse  
→ Animateur·rice socio-culturel·le → Directeur·rice d'accueil collectif de mineurs

**BPJEPS Animation Sociale** → Animateur·rice social·e de quartier,  
de personnes âgées ou en situation de handicap

**BPJEPS Animation Culturelle** → Animateur·rice d'activités culturelles

**BPJEPS Éducation Environnement vers un Développement Durable** → Animateur·rice nature

**DEJEPS Animation Socio-Éducative ou Culturelle**  
→ Coordinateur·rice d'activités de loisirs → Responsable de secteur

### Quels sont les employeurs ?

Les associations de loisirs, les centres socioculturels, les MJC, les accueils périscolaires,  
les salles de spectacle, les associations culturelles, les services enfance, jeunesse ou  
culturels des communes ou communauté de communes, les établissements spécialisés,  
les hôpitaux, les maisons de retraite, les maisons de quartier, les établissements de  
protection de l'enfance, de prévention et de médiation, les maisons de la nature.



## SE FORMER DANS les métiers du sport

**LE BPJEPS** Brevet Professionnel (niveau 4 – niveau BAC)

**LE TFP** Titre à Finalité Professionnelle (niveau 4 – niveau BAC)  
pour animer et initier tous publics à des activités physiques et sportives

**LE DEJEPS** Diplôme d'État (niveau 5 – niveau BAC+2)  
pour entraîner dans une discipline sportive / coordonner des activités  
sportives / diriger et former des professionnels ou des bénévoles

### Quels diplômes, pour quels métiers ?

**BPJEPS Activités Physiques pour Tous** → Éducateur·rice sportif·ve polyvalent·e

**BPJEPS Activités de la Forme** → Coach sportif·ve en salle de remise en forme

**BPJEPS Activités Gymniques** → Moniteur·rice de gymnastique

**BPJEPS Activités Équestres** → Moniteur·rice d'équitation

**BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation** → Maître Nageur Sauveteur

**BPJEPS Tennis de Table** → Éducateur·rice sportif·ve de tennis de table

**TFP Éducateur de Handball** → Éducateur·rice sportif·ve de handball

**DEJEPS Badminton** → Entraîneur·e de badminton

**DEJEPS Tennis** → Entraîneur·e de tennis

**DEJEPS Motocyclisme** → Entraîneur·e de motocyclisme

### Quels sont les employeurs ?

Les associations sportives, les salles de remise en forme, les piscines,  
les services jeunesse-sport des communes et communautés de  
communes, les centres équestres, les centres socioculturels.